

Stage de l'INRS : Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques

PUBLIC

→ Médecins du travail et infirmiers en service de prévention et de santé au travail (SPST). Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC) pour les médecins du travail.

PRÉREQUIS

→ Il est conseillé d'avoir une expérience en évaluation des risques chimiques (repérage, analyse des conditions d'exposition et hiérarchisation des risques chimiques) car il s'agit d'une étape préalable incontournable avant la mise en place d'une surveillance biométrie. Elle n'est pas abordée dans cette formation.
→ Pour les médecins du travail, le stage B@1501 « *Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques* » permet d'acquérir ce prérequis.
→ Pour les infirmiers, l'autoformation en ligne C@1501 « *Acquérir les notions de base sur les produits chimiques* » permet d'acquérir ce prérequis.

OBJECTIF DE FORMATION

→ Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques en SPST.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Identifier la réglementation applicable à la surveillance biologique.
→ Proposer une surveillance biologique adaptée à l'exposition aux produits chimiques.
→ Interpréter les résultats de façon pertinente.

CONTENU

→ Réglementation applicable à la surveillance biologique.
→ Avantages et limites d'une surveillance biologique.
→ Choix d'un indicateur biologique d'exposition (IBE).
→ Prélèvement et transport des échantillons biologiques.
→ Choix du laboratoire d'analyse.
→ Valeurs biologiques d'interprétation (VBI).
→ Rôle du médecin du travail dans la mise en place d'une surveillance biologique.
La formation n'aborde pas : l'évaluation des risques chimiques, la surveillance des effets des produits chimiques et les biomarqueurs de susceptibilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des apports de connaissances et la démonstration de bases de données.
→ Des études de cas permettront aux participants de s'initier à la mise en œuvre d'une surveillance biologique.
→ Des témoignages d'experts en surveillance biologique, complétés d'une table ronde, favoriseront les échanges de pratiques professionnelles. À ce titre, il est demandé aux stagiaires de préparer des situations rencontrées en entreprise (demandes d'employeurs ou de salariés, déploiement d'une biométrie, interprétation d'un rapport...). S'ils le souhaitent, les stagiaires peuvent apporter un rapport afin d'avoir une aide à l'interprétation des résultats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Les acquis sont évalués en cours de formation par des études de cas.
→ À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité ainsi qu'une attestation de participation à un programme de DPC sont délivrées à chaque participant.

LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

Durée : 2,5 jours, session en présentiel à Paris du 01/12/2026 au 03/12/2026.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsables pédagogiques : Gaëlle Avon / Madeleine Renaud

Programme complet et inscriptions sur : www.inrs.fr
☞ taper **BI1530**

Par courrier : INRS, département Formation,
Rue Morvan CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy
ou secretariat.forl@inrs.fr